

## Pessière à érable du Jura *Aceri pseudoplatani-Piceetum*

**770**

### Identification de l'association

A l'approche des crêtes du Jura, généralement au-dessus de 1400 m, on rencontre souvent des peuplements d'épicéa sans hêtre ni sapin, avec seulement quelques érables sycomores. Ces peuplements, qui n'appartiennent à aucune des forêts de résineux traditionnellement décrites dans le Jura, sont en général des stades de dégradation de hêtraies (hêtraies à sapin ou à érable) dus au pâturage.

On ne peut toutefois exclure que certaines stations de haute altitude (au-dessus de 1500 m) soient des climax stationnels, associés par exemple à un froid persistant (combes) ou à la sécheresse des sols (pentes rocheuses ensoleillées). De plus, une grande partie des pessières anthropogènes, en tous cas celles qui sont encore pâturées, ont acquis une physionomie et une composition floristique durables. Elles font partie du paysage jurassien et méritent à ce titre d'être distinguées des hypothétiques hêtraies dont elles proviennent. C'est pourquoi toutes ces pessières au statut douteux sont englobées dans cette association inédite et propre au Jura, même si des analogies floristiques et stationnelles existent avec certaines forêts d'épicéas des Alpes (730, 750, 760). Un bilan des différentes approches de ces pessières jurassiennes dans la littérature phyto-écologique figure dans la revue bibliographique (B7.6).

A cause de son caractère essentiellement lié au pastoralisme, la pessière à érable du Jura s'insère dans une logique de classification différente des autres groupements. Elle n'a donc pas été retenue dans la liste des associations destinée aux praticiens forestiers (Horisberger & Meylan 2009), qui contient uniquement les stations forestières soustraites au parcours du bétail. Elle ne figure par conséquent pas dans la banque de données servant de base à la confection des cartes. Sa répartition dans le Jura vaudois ne peut donc être illustrée.

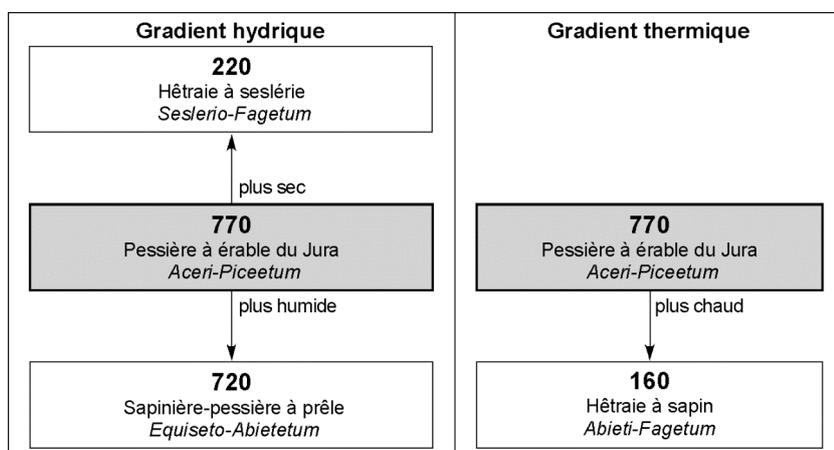


Figure 770.1 Position de la pessière à érable du Jura par rapport aux associations les plus proches sur les gradients hydrique et thermique.

### Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes<sup>1</sup>

Par rapport aux stations de haute altitude de la hêtraie à séslerie **220** (*Seslerio-Fagetum*), plus xérophile:

- f1 Absence quasi totale du hêtre (*Fagus sylvatica*).
- f2 Recouvrement moins important de la séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*) et de la laïche toujours verte (*Carex sempervirens*).
- s2 Pente moins raide et moins rocheuse.

Par rapport à la sapinière-pessière à prêle **720** (*Equiseto-Abietetum*), plus hygrophile:

- f1 Absence ou rareté des espèces les plus hygrophiles (groupe H1), avec au maximum trois espèces et un recouvrement cumulé <10%, la seule espèce hygrophile véritablement concernée par ce seuil étant la crépide des marais (*Crepis paludosa*).

Par rapport à la hêtraie à sapin **160** (*Abieti-Fagetum*) et à la hêtraie à érable **180** (*Aceri-Fagetum*):

- f1 Nette prédominance de l'épicéa (*Picea abies*) et absence quasi totale du hêtre (*Fagus sylvatica*) et du sapin (*Abies alba*).
- s1 Dans la plupart des cas, situation à l'intérieur d'un périmètre extensivement pâturé (pâturage boisé).

### Identification des sous-associations<sup>1</sup>

La pessière à érable se subdivise en deux sous-associations, selon l'humidité du sol: une sous-association xérophile et une sous-association mésophile (fig. 770.2), toutes deux illustrées dans le tableau de relevés de l'association (tabl. R7.5) et dans celui des syntaxons (tabl. S7.1).

Comme la pessière à érable est surtout présente dans les zones pâturées et riches en affleurements rocheux ou en blocs, la quasi totalité de ses stations se rattachent à une variante associée à l'une ou l'autre de ces contraintes écologiques (voir plus bas). Dans la banque de données, les relevés de stations plus fermées sont inexistant (772) ou rares (775); les deux relevés les plus représentatifs d'un éventuel 775 "type" figurent dans le tableau de relevés (tabl. R7.5) à côté de relevés beaucoup plus nombreux de variantes pâturées ou rocheuses, seuls groupements suffisamment représentés pour figurer également dans le tableau des syntaxons (tabl. S7.1). La revue bibliographique (B7.6) présente les équivalences entre ces sous-associations et les groupements comparables décrits dans la littérature phyto-écologique régionale.

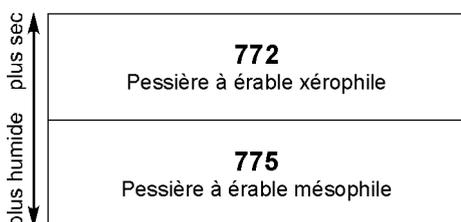


Figure 770.2 Ecogramme des sous-associations de la pessière à érable du Jura.

### Critères d'identification

Sous-association xérophile **772**:

- f1 Espèces xérophiles (groupe X) et espèces indicatrices d'humidité changeante (groupe W) nombreuses, avec un recouvrement cumulé  $\geq 10\%$  et au moins quatre espèces.

<sup>1</sup> Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal    f2 critère floristique complémentaire  
s1 critère stationnel principal    s2 critère stationnel complémentaire

f2 Espèces mésophiles (groupe M) et hygrophiles (groupe H) peu nombreuses, avec un recouvrement cumulé <10%.

s2 Entre les affleurements rocheux ou les blocs, sol peu profond et riche en squelette.

Sous-association mésophile **775**:

f1 Espèces xérophiles (groupe X) et espèces indicatrices d'humidité changeante (groupe W) peu nombreuses, avec un recouvrement cumulé <10% et moins de quatre espèces.

f2 Espèces mésophiles (groupe M) et hygrophiles (groupe H) nombreuses, avec un recouvrement cumulé ≥10%.

s2 Entre les affleurements rocheux ou les blocs, sol frais, riche en terre fine.

## Identification des variantes

Les variantes suivantes, associées à d'autres facteurs écologiques que l'humidité ou la chimie du sol, ont été recensées dans le canton pour la pessière à érable:

**b** Variante recensée dans la banque de données: 775b. Elle est illustrée par des relevés (tabl.R7.5) et par un syntaxon (tabl.S7.1).

Eboulements stabilisés et en grande partie colmatés par de la terre fine. Stations intermédiaires entre celles de pessière à érable typique et celles de pessière sur blocs (830). Coexistence d'espèces basophiles (groupe B), d'espèces saxicoles (groupe S) et d'espèces acidophiles (groupe A), principalement la myrtille (*Vaccinium myrtillus*) ou les mousses du groupe A15. Cette coexistence est due à la micromosaïque de substrats: les basophiles occupent la terre fine calcaire entre les blocs, les saxicoles les faces dénudées des blocs et les acidophiles la couche d'humus brut acide accumulée à la surface des blocs.

**c** Variantes recensées dans la banque de données: 772c, 775c. Ces deux variantes sont illustrées par des relevés (tabl.R7.5) et par un syntaxon (tabl.S7.1).

Stations entrecoupées par des affleurements rocheux plus ou moins couverts d'humus brut, qui se distinguent toutes par la présence d'acidophiles (groupe A) et de saxicoles (groupe S). Les stations séchardes (772c) se distinguent en outre par la présence de xérophiles (groupe X) et de basophiles (groupe B). Sur les stations plus fraîches (775c), la flore est sensiblement identique à celle des stations sur blocs (775b): seul la connaissance du substrat (blocs ou affleurements) permet de les distinguer avec certitude.

**v** Variantes recensées dans la banque de données: 772v, 775v. La variante 775v est illustrée par des relevés (tabl.R7.5) et par un syntaxon (tabl.S7.1).

Stations plus fortement pâturées que les autres variantes de l'association et pauvres en blocs et en affleurements rocheux. Elles se caractérisent par un recouvrement important des espèces de pâturage (X16, H44, L1 et L4), qui sont nettement plus abondantes que les espèces associées aux blocs ou affleurements rocheux (groupes A, B et S).